

Sylvie Anne Goldberg, *La Clepsydre II. Temps de Jérusalem, temps de Babylone*

Paris, Albin Michel, coll. « Bibliothèque Albin Michel Idées », 2004, 415 p.

Régine Azria



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/assr/3157>

DOI : 10.4000/assr.3157

ISSN : 1777-5825

Éditeur

Éditions de l'EHESS

Édition imprimée

Date de publication : 1 décembre 2005

Pagination : 215-311

ISBN : 2-7132-2045-9

ISSN : 0335-5985

Référence électronique

Régine Azria, « Sylvie Anne Goldberg, *La Clepsydre II. Temps de Jérusalem, temps de Babylone* », *Archives de sciences sociales des religions* [En ligne], 131-132 | juillet - décembre 2005, document 132-31, mis en ligne le 27 mars 2006, consulté le 21 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/assr/3157> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/assr.3157>

Ce document a été généré automatiquement le 21 septembre 2020.

© Archives de sciences sociales des religions

Sylvie Anne Goldberg, *La Clepsydre II. Temps de Jérusalem, temps de Babylone*

Paris, Albin Michel, coll. « Bibliothèque Albin Michel Idées », 2004, 415 p.

Régine Azria

- 1 Dans cette *Clepsydre II*, S.A. Goldberg poursuit la réflexion engagée dans *La Clepsydre. Essai sur la pluralité des temps dans le judaïsme*, paru chez le même éditeur en 2000 (cf. *Arch.* 118.22), tout en resserrant l'espace-temps considéré, puisqu'elle s'en tient ici au premier millénaire de l'ère courante, une ère inaugurée par la destruction du deuxième Temple de Jérusalem et l'installation des juifs dans l'exil. Il s'agit là d'une longue période de transition durant laquelle les cadres institutionnels, scripturaires, idéologiques, normatifs du judaïsme diasporique se mettent en place. Cette période voit le partage du leadership communautaire juif entre l'exilarque, détenteur du pouvoir temporel, et le gaon, détenteur de l'autorité religieuse et spirituelle. Elle voit aussi la compilation-rédaction des talmuds de Jérusalem et de Babylone et leur clôture, au VI^e siècle. C'est durant cette période que se confirment le déclin de la Palestine et le rayonnement intellectuel et spirituel des grandes académies talmudiques de Babylone et que s'élaborent les contenus et contours du judaïsme tel qu'il parviendra jusqu'à nous : fixation du rituel de prière et de la liturgie, apparition des premiers ouvrages de codification, stabilisation des coutumes et des lois. Mais ce dispositif ne se met en place de façon ni sereine ni consensuelle, il se construit dans la rivalité, concrète et symbolique, entre Jérusalem et Babylone, les deux pôles entre lesquels les juifs vont devoir apprendre à organiser leur rapport au temps et à l'espace ; il se construit aussi dans l'affrontement avec ceux qui contestent et expriment des points de vue autres et/ou dissidents : gentils, sectes, hérétiques, caraïtes.
- 2 Rapport à l'espace, les juifs vont apprendre à se tourner spirituellement vers Jérusalem, lieu de résidence de la Présence divine – « l'inaccessibilité de la Jérusalem terrestre ne fai(san)t qu'accentuer la figure de son éternité symbolique » (p. 25) –, tout en développant un mode de vie compatible avec leur condition d'exilés. Car il est désormais vain de nier le caractère durable, voire définitif, de l'exil. Les juifs de diaspora, dirigeants en tête, ont abandonné l'idée d'un « retour » imminent, d'où la

nécessité de ces cadres institutionnels et de ces nouveaux usages du temps dont l'existence même entérine « l'ère de l'exil ». Rapport au temps, l'auteur se fixe pour objectif de déceler les expressions de l'insertion du temps présent dans les espaces de la tradition – traces de l'irruption de l'histoire dans la constitution de la liturgie, traces de l'événement dans la littérature du midrash, traces des conflits politiques et religieux dans la pensée théologique – tout en s'attachant à mettre à jour les processus consistant à vider le cérémonial et la prière de leur fonds événementiel et de leur lien avec l'histoire. Ces usages du temps deviennent un des éléments structurants dans les nouveaux lieux-mondes juifs de la diaspora : usages du passé et du présent, certes, mais usages de l'avenir aussi, d'un avenir dont la dimension messianique se trouve être garante d'une continuité, indispensable, quoique faite de filiations, d'emprunts, de cheminements souterrains qui restent largement mystérieux, et que l'auteur a la curiosité d'explorer.

- 3 L'ère de l'exil place les juifs et leurs dirigeants face à une double exigence : 1° - vivre en harmonie avec les nations, d'où leur recherche de cohérence entre leurs propres lois et celles des pays hôtes, ce qui les amène à adopter le principe selon lequel « la loi du royaume est la loi » (son application ne concernant que certains domaines) ; 2° - en l'absence d'une autorité centrale ou d'un lieu centralisé de l'autorité, assurer la cohésion des mondes juifs en définissant une norme et un savoir faire valables pour tous les juifs et susceptibles d'endiguer les risques d'hérésie. Les usages juifs du temps répondront à ce souci en s'inscrivant dans la double perspective d'un ordonnancement du temps propre aux juifs et de la reconnaissance des temps non juifs, perses, grecs, etc. Ainsi, et à titre d'exemple développé par l'auteur, pour permettre la cohabitation de ces différents ordres du temps, la temporalité du quotidien se voit soumise à un ordre propre fixé par la cadence des trois offices synagogaux et la récitation collective de prières standardisées. Les juifs se dotent ainsi de cadres diasporiques, c'est-à-dire d'instances d'autorité dont la légitimité est reconnue, et de marqueurs temporels propres à unifier les façons de faire.
- 4 L'autorité s'incarne dans la figure du rabbi, « émissaire entre les mondes », intercesseur entre les mondes naturels et supranaturels, entre les temps du passé, ceux de la Bible, de la tradition, du récit, des générations, et le temps du présent. C'est le rabbi qui, par l'autorité que lui confère son savoir, permet la cohabitation de ces différents temps. Or, à quel pouvoir plus grand le rabbi peut-il prétendre, si ce n'est à celui qui consiste à maîtriser le temps, à l'apprivoiser socialement et rituellement, par le biais du calendrier ? La connaissance des astres et de leur mouvement, la connaissance des lois mathématiques, la connaissance des traditions anciennes, permettent précisément au rabbi de prétendre à ce pouvoir. Une autorité que lui contestent les caraïtes. Alors que Saadia, le grand *gaon* babylonien du IX^e siècle, s'emploie à harmoniser et à standardiser le système normatif juif, notamment en s'attachant à constituer un calendrier unique où le calcul arithmétique remplace l'observation empirique des mouvements des astres, moyen rudimentaire et peu fiable utilisé jusque-là pour fixer le début des mois, les caraïtes contestent en bloc sa démarche et la légitimité de son autorité.
- 5 Le conflit entre Saadia et les caraïtes s'articule autour du rapport à la tradition, qui n'est rien d'autre qu'un des usages juifs du temps. À l'instar des Sadducéens, les Caraites se réfèrent aux seules Écritures (la Loi écrite), ils s'en tiennent à une lecture et à une application littérales de la Bible et n'accordent aucune légitimité à la Loi orale,

celle transmise par les Anciens. À l'opposé, Saadia, digne continuateur de la tradition pharisienne, s'attache à adapter les lois bibliques par le biais de l'exégèse et du commentaire. Or, les divergences surgissent dans tous les domaines : dans l'observance du chabbat et des fêtes, dans les règles de la cacherout, dans les règles de pureté, dans les lois concernant le divorce, etc.

- 6 Si les caraïtes ne remettent pas en cause les fondements du judaïsme, ils font néanmoins obstacle à son évolution, à son insertion dans le temps présent, à sa modernisation. Leur opposition à Saadia sur la question du calendrier, leur refus de remplacer l'observation visuelle par le calcul, n'est qu'un exemple, parmi d'autres, de leur volonté de « retour » à un judaïsme supposé plus « authentique » parce que plus proche de sa source originelle. En se réclamant d'une religion biblique et palestinienne, ils se présentent comme les tenants d'un judaïsme plus radical, plus national, plus vindicatif que celui de Saadia.
- 7 Cette querelle, vieille d'un peu plus d'un millénaire, qui réactualise dans le présent d'alors de vieux enjeux liés à la constitution d'un centre auquel la périphérie serait subordonnée, n'est pas sans résonance aujourd'hui. L'auteur en a conscience. C'est probablement cette conscience des résonances actuelles de cette vieille rivalité entre les temps de Jérusalem et de Babylone, entre le temps des Sadducéens et celui des Pharisiens, entre Saadia et les Caraïtes, qui, ajoutée à son savoir faire et à ses intuitions d'historienne, explique la somme d'érudition et de pédagogie investies dans cette magistrale démonstration. Car cette recension n'a fait qu'effleurer ces pages denses mais qui se lisent avec gourmandise.